Fondation du Patrimoine : appel aux dons pour la restauration des cloches

Publié le 28/11/2021 -- La Dépêche du Midi

Le clocher de Clermont-le-Fort vu par un drone.

En 2014 grâce à une souscription de la Fondation du Patrimoine, des travaux de restauration des peintures intérieures de l'église Saint-Pierre de Clermont-le-Fort avaient débuté.

Mais les premières interventions ont révélé une humidité en profondeur des structures. En attendant de trouver une solution pérenne pour les assécher, la restauration des peintures a dû être provisoirement interrompue.

Photo : Des cloches qui ne tiennent parfois que par un fil.

Projet prioritaire

Depuis, pour des raisons de sécurité, le projet de restauration du clocher est devenu prioritaire.

La silhouette simple et élégante du clocher-mur qui se découpe sur les Pyrénées est un élément caractéristique du paysage clermontois. Il est l'œuvre en 1856 de l'architecte chargé d'élargir et de surélever la nef. Sa hauteur, voulue à l'époque pour un grand nombre de cloches, rend difficile leur entretien.

Plusieurs phases de travaux sont prévues:

- Sécurisation urgente des cloches

- Électrification pour restituer plusieurs notes

- Illumination

- Porte en fer forgé, à l'entrée de l'église permettant de voir l'intérieur, tout en l'asséchant.

7 cloches

La richesse du clocher est remarquable, sept cloches au total, deux du XVe siècle et deux du XVIIe, classées, plus trois du XIXe.

L'église paroissiale a réussi à sauvegarder la plus grosse cloche pendant la Révolution, et en a recueilli trois autres héritées de chapelles disparues.

Malgré cette abondance, on regrette aujourd'hui la pauvreté sonore des angélus qui n'ont pas été pensés pour produire le moindre carillon. La restauration permettra de jouer plusieurs mélodies.

Le total des travaux s'élève 45 000 €. Une partie, 6 700 €, provient de la première souscription, ainsi que d'une dotation de l'association "Les Amis de Clermont" présidée par Geneviève Durand Sendrail qui se bat depuis des années pour la sauvegarde de l'édifice.

La souscription publique vient d'être ouverte, les sommes collectées permettront le démarrage des travaux au printemps 2022.

Les souscripteurs/donateurs, bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu, ainsi pour un don de 100 € le coût réel est de 34 €.

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-clermont-le-fort

Correspondant